

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES PAR LE CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA RÉGION DE GUEBWILLER**

Séance du 12 novembre 2024

Le Conseil de Communauté :

**Point 1. DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE
SÉANCE**

désigne Madame Fleur OURY en tant que Secrétaire de séance, assistée par Monsieur Éric Gilbert, Directeur Général des Services de la CCRG, en tant que Secrétaire auxiliaire

**Point 2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE
LA SÉANCE DU 3 OCTOBRE 2024**

approuve le procès-verbal de la séance du 3 octobre 2024

Point 3. EAU POTABLE

**3.1- Approbation du principe du recours à un
contrat de Délégation de service public portant
sur la gestion du service public de l'eau potable
sur une partie du territoire de la CCRG**

- valide le principe du recours à une Délégation de service public pour la production, le stockage, le transport et la distribution de l'eau potable sur le territoire des communes suivantes : Bergholtz, Bergholtz-Zell, Buhl, Guebwiller, Hartmannswiller, Issenheim, Lautenbach, Merxheim (distribution uniquement), Orschwihr, Soultzmatt-Wintzfelden et Wuenheim
- approuve les caractéristiques principales des prestations qui seront confiées au délégataire
- valide le principe d'une durée de contrat de cinq ans, à compter du 1^{er} juillet 2026

- organise le déroulement de la procédure dans le respect des règles applicables aux contrats afférents au 2° a) de l'article R3126-1 du Code de la Commande publique (procédure « non formalisée » du fait du secteur concerné, en l'occurrence l'eau)
- autorise Monsieur le Président à signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de la procédure de publicité préalable et de mise en concurrence simplifiée pour le choix du délégataire.

Le Président



Marcello ROTOLO